

Si le BSN ne s'affiche pas correctement [Cliquez ici](#)
pour voir cet e-mail dans votre navigateur

Syndicat des nappes Vistrenque et Costières, 1er août
BSN n° 20



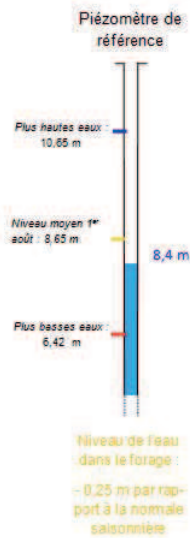
Bulletin de situation des nappes

Situation au 1^{er} août 2017 Evolution de la situation depuis le 1er juillet 2017

En l'absence de pluie significative depuis le début de l'été la situation se tend sur l'ensemble des nappes Vistrenque et Costières. Dans un contexte où Météo-France annonce des températures élevées, du vent et peu de précipitations pour les prochains jours, les déficits déjà relevés de s'accroître.

Dans ces conditions, Monsieur le Préfet du Gard a décidé de placer **les Nappes Vistrenque et Costières en alerte de niveau 1** au 1er août 2017.

Le détail de ces mesures est disponible sur le site des services de l'État dans le Gard <http://www.gard.gouv.fr/>.



Nappe de la Vistrenque

Dans le **secteur central, au Mas Faget**, le niveau a poursuivi sa baisse. Toujours inférieur aux moyennes inter-annuelles, il demeure comparable à celui du mois de juillet 2016. Le niveau au 1er août se place 2 m au dessus de la côte minimum.

Au **Mas Tempié à Vauvert**, le niveau légèrement en dessous de la normale est comparable à 2016.

Plus au Sud, **au Mas de l'Aire**, le niveau identique à celui de 2016 a rejoint la normale fin juillet.

Vers **Nîmes et Caissargues**, la situation est plus favorable avec un niveau supérieur à celui enregistré l'été dernier la même époque (+37cm). Le niveau à la baisse peine inférieur à la normale.

Dans le **secteur le plus aval, au sud du Cailar**, le niveau baisse. La situation est inférieure aux moyennes inter-annuelles.

Zones d'alimentation

Sur la **bordure Nord des Costières à Garons**, le niveau inférieur aux normales est toujours en baisse. Très légèrement au dessus du niveau du mois de juillet 2016, il se situe 1,45m au dessus de la côte minimum.

A Uchaud, le niveau bas est inférieur à la moyenne inter-annuelle. Les données de juillet 2017 se confondent avec celles de 2016 à partir du 23 juillet.

Dans le **secteur de Vergèze**, où les calcaires se remplissent et se vidangent très rapidement, le niveau de la nappe est "tombé" de 1,24m sur la période. La situation, inférieure à la normale, est cependant moins tendue qu'en 2016.

Dans le **secteur nord à Courbessac**, en bordure calcaires, la baisse est importante sur tout le mois de juillet. La situation est inférieure à la normale. Toutefois la nappe tend à rejoindre la situation de l'été 2016 au niveau qui se rapproche des normales en août.

A Bezouze, le niveau baisse également, la situation devenant très inférieure aux normales. Au 1er août le niveau est 15 cm en dessous de celui de 2016 et identique à celui enregistré en 2007. Ce secteur est déficitaire.

Nappes des Costières

Dans le **secteur de Bellegarde**, le niveau en baisse se situe à peine en dessous de la moyenne inter-annuelle. Il est supérieur de 6 cm à celui enregistré le 1er août 2016.

Dans le **secteur de Saint-Gilles**, le niveau déjà très inférieur est encore baissé pour atteindre la côte minimum le 23 août dernier (-0,17 m NGF). La situation est très inférieure aux moyennes inter-annuelles, sur les 12 années de suivi piézométrique. Ce secteur est déjà déficitaire.

Conclusion

Bien que moins tendue que durant l'été 2016, la situation pour le mois de juillet 2017 est globalement inférieure à la normale. Dans le secteur de Saint-Gilles et à Bezouze, le déficit déjà enregistré le mois dernier, s'accroît avec des niveaux très inférieurs aux moyennes inter-annuelles.

L'arrêté préfectoral du 1er août 2017 place **les Nappes Vistrenque et Costières en alerte de niveau 1**.

Pour mémoire, en alerte de niveau 1, le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert sont interdits. De plus, des restrictions d'horaires pour l'arrosage sont mises en place. Sont interdits l'irrigation agricole et des jardins potagers entre 10h00 et 18h00 (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau). Concernant l'arrosage domestique (pelouses, jardins d'agrément...), les terrains de golf, et les espaces sportifs, l'interdiction s'étend entre 8h00 et 20h00.

Des arrêtés de restriction d'usage de l'eau plus contraignants peuvent être pris par les maires si la situation sur leur territoire le nécessite.

Le Préfet du Gard réévaluera la situation sécheresse dans le Gard le 17 août prochain. Vous pourrez retrouver toutes les informations relatives à la sécheresse sur le site de la préfecture et sur www.vistrenque.fr.

Carte de situation au 1er août 2017

Niveau des nappes

- Très supérieur à la normale
- Supérieur à la normale
- Normal
- Inférieur à la normale
- Très inférieur à la normale



La période de suivi varie d'un piézomètre à l'autre. Ce paramètre a une incidence directe sur l'interprétation du résultat.

Evolution saisonnière	Durée du suivi
↑	11 ans
↔	20 ans
↓	40 ans et p

Syndicat des Nappes Vistrenque et Costières
 184 rue des capitaines 30 600 VAUVERT
 Tel 04 66 88 83 14
www.vistrenque.fr